

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 4 janvier 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-03**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 4 janvier 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 18 décembre 2020.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Changement de périmètre d'une vice-présidence
.....

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2,
Vu les statuts de l'université de Tours, notamment l'article 12.

Exposé de la décision :

Il est proposé de modifier le périmètre de la vice-présidence en charge des partenariats avec la société civile, occupée par Mme Selma JOSSO.

Proposition de décision soumise au conseil :

- La vice-présidence en charge des partenariats avec la société civile est transformée en vice-présidence en charge des partenariats avec la société civile et le monde économique.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	34
Abstentions :	6
Votes exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0

Pièce jointe :

- néant

Fait à Tours, le 6 janvier 2021.

Le Président,

A. Giacometti
Arnaud GIACOMETTI

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : **07 JAN. 2021**

Transmise au Recteur le : **07 JAN. 2021**